

03.01.2017 - 09:45 Uhr

Une voiture de moyen de gamme coûte 70 centimes par kilomètre: calcul simple et rapide des frais kilométriques



Bern (ots) -

Les kilomètres parcourus pour des raisons professionnelles avec une voiture de tourisme doivent être déclarés au fisc. En 2017 les frais par kilomètre baissent de 1 centime par rapport à 2016. La déduction des frais de déplacement des pendulaires ayant diminué, la très pratique clé USB "Frais kilométriques 2017" permet de calculer rapidement et simplement les coûts d'exploitation des voitures.

D'une capacité de 8 gigabyte la clé USB "Frais kilométriques 2017" est un instrument utile pour les services de comptabilité et du personnel des entreprises. Il permet de calculer rapidement et facilement les coûts d'exploitation d'une ou de plusieurs voitures. L'utilisation privée de voitures de service étant imposée fiscalement depuis 2005, les coûts déterminés moyennant la clé USB doivent être déclarés sur le certificat de salaire. Un nouveau module de calcul permet de surcroît de comparer les coûts d'exploitation (TCO) de deux véhicules.

Les frais par kilomètre tombent de 71 à 70 centimes

Le calcul des frais kilométriques est aussi utile aux particuliers, qu'il s'agisse de déterminer ses propres coûts d'exploitation ou de les facturer à des tiers. Le procédé est extrêmement simple: les frais d'exploitation enregistrés (fixes et variables) sont divisés par le kilométrage effectué pour donner les coûts par kilomètre. Un véhicule d'un prix moyen de 35 000 francs effectuant un kilométrage annuel de 15 000 km coûte désormais 70 centimes par kilomètre. La baisse par rapport à 2016 s'explique principalement par l'évolution du prix de l'essence l'an passé.

Le livre de bord du TCS permet en outre de saisir systématiquement les déplacements privés et professionnels et de décompter ou déclarer périodiquement les frais.

Les frais kilométriques 2017 peuvent être consultés de manière simplifiée dans le diagramme à l'adresse www.tcs.ch (PDF, graphique, frais kilométriques).

Contact:

Yves Gerber, porte-parole du TCS, 058 827 27 16, 079 249 64 83,
yves.gerber@tcs.ch

Les photos du TCS sont sur Flickr -
www.flickr.com/photos/touring_club/collections.

Les vidéos du TCS sont sur Youtube - www.youtube.com/tcs.

www.presetcs.ch

Medieninhalte



Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100000091/100797448> abgerufen werden.